



VILLE DE CAP-CHAT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat adoptera les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES** pour l'exercice financier 2017 ainsi que le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**, lors d'une **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** qui se tiendra à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, **LUNDI le 19 DÉCEMBRE 2016 à 20h00.**

Qu'en vertu des dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, les **délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Budget et le Programme triennal d'immobilisations.**

Cap-Chat, le 7 décembre 2016

Keven Gauthier
Directeur général et greffier